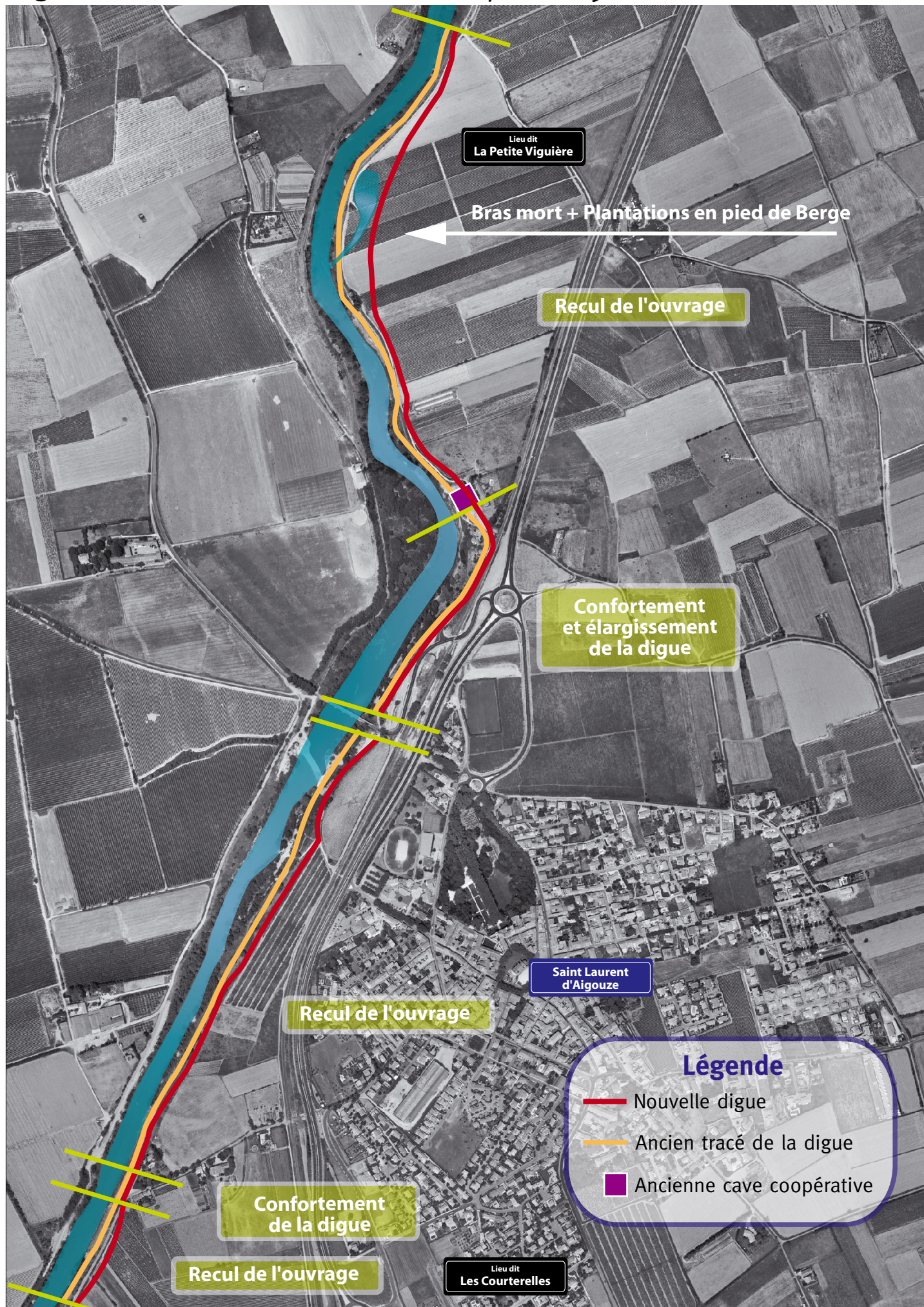


TRAVAUX – SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Digue Intéressant la Sécurité Publique – 2,9 Km



SAINT LAURENT D'AIGOUZE

DIGUE INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – 2,9 KM

La réglementation des digues a profondément évolué depuis plusieurs années. La circulaire du 28 mai 1999 exige que

soient recensées les digues de protection des lieux habités contre les inondations, c'est-à-dire les digues Intéressant la

Sécurité Publique (digues ISP). À ce titre, 2,9 Km de digue sur Saint Laurent ont été traités durant l'année 2008.

LE PROJET

Le bureau d'études ISL, recruté par le SIAV, a travaillé sur le projet pour définir les méthodes de confortement des digues qui pourraient être mises en œuvre afin de les rendre moins vulnérables lors des crues du Vidourle. La mission demandée à ISL était d'apporter une réponse technique durable en fonction des caractéristiques de chaque tronçon de digues urbaines (ISP), par rapport aux principaux mécanismes de rupture de digues (glissement, érosion etc...)

Ainsi, on a abouti à plusieurs solutions techniques :

- **Recul de la digue** (démontage des digues actuelles et reconstruction des ouvrages)
- **Confortement des digues** par maintien en place.

Le traitement de la totalité du linéaire, par les différentes techniques employées a représenté un investissement total de 5 202 600 euros TTC (comprenant les acquisitions foncières).



Digue de Saint Laurent d'Aigouze après travaux

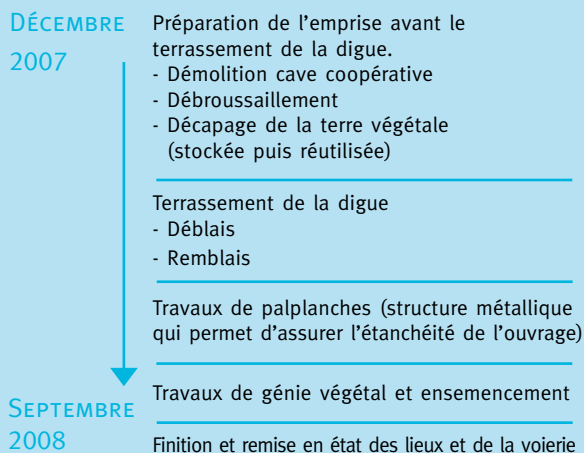
INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Rappel : Natura 2000 est un dispositif européen permettant de recenser les zones présentant un intérêt écologique fort pour la préservation de certaines espèces ou de leur habitat. L'objectif majeur des travaux était la protection des personnes, des biens et la sécurisation des digues urbaines.

Dans le cadre des mesures compensatoires établies, il s'agissait de donner aux berges une pente douce et d'implanter une végétation en pied de berges composée essentiellement de plantes aquatiques. De plus, une zone peu exposée, a permis la création d'un bras mort pouvant servir de zone de reproduction et de refuge pour la faune.

L'intérêt de cette démarche est de favoriser la diversité des habitats aquatiques notamment pour les espèces identifiées comme étant d'intérêt communautaire (alose feinte, cistude d'Europe, gomphe de graslin, cordulie splendide). Ce projet a donc pour spécificité de concilier la protection contre les inondations et la conservation du milieu naturel.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



Panneau de Chantier